

ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DE SON UNITÉ D'ÉPURATION INDIVIDUELLE

En tant que propriétaire d'un système d'épuration individuelle, vous gérez vous-même l'épuration de vos eaux usées avant de les rejeter au cours d'eau ou au sol. Vous jouez donc un rôle actif dans la préservation de la qualité des eaux. Pour garantir le bon fonctionnement de votre système d'épuration, vous devez lui accorder un minimum d'attention. Certains gestes sont à privilégier et d'autres à éviter. Les systèmes d'épuration individuelle servent de support à des bactéries. En dégradant la charge polluante, ces organismes minuscules jouent un rôle essentiel dans l'épuration. Il faut donc veiller à leur fournir de bonnes conditions de travail et à ne pas mettre leur existence en danger.

En cas de mauvais fonctionnement, votre unité d'épuration vous rappellera à l'ordre plus ou moins rapidement. Cela peut se traduire par une alarme qui sonne, par le dégagement de mauvaises odeurs ou encore par des problèmes d'évacuation des eaux.

Pour éviter cela, une fois de plus, mieux vaut prévenir que guérir.

En effet, si un système fonctionne mal, cela veut dire qu'il rejette une eau encore fort polluée (qui participera donc à la dégradation de la qualité de l'environnement).

L'efficacité de l'épuration est directement liée au sérieux que l'on apporte à l'entretien et à la gestion de son installation !

COMMENT BIEN UTILISER SA STATION D'ÉPURATION INDIVIDUELLE ?

Nos eaux usées, épurées ou non, sont rejetées dans la nature (sous-sol, rivières, lacs...). Il convient donc de ne pas déverser n'importe quoi dans son évier, ses toilettes ou tout autre moyen d'accès à son système d'épuration individuelle. De même, quelques règles de base sont à respecter si l'on veut garantir le bon fonctionnement de sa station.

Les bactéricides

Veillez à ne pas utiliser (ou à limiter très fortement l'usage) de produits bactéricides tels que : eau de javel, déboucheurs chimiques, ammoniacque, acétone, esprit de sel, etc. Ces produits vont détruire les bactéries qui épurent l'eau dans la station et provoquer son ralentissement (avec à la clé un risque d'odeurs désagréables). De plus, ces différents produits sont parfois utilisés à tort et à travers, comme l'eau de

javel par exemple, qui n'est pas indispensable au bon entretien d'une maison.

Voir *Fiches conseils n°17, 106 et 107.*

Attention, produits dangereux !

Ne jetez pas n'importe quoi dans votre évier, tels que restes de peintures, médicaments périmés, solvants, huiles de vidange, mazout, pesticides, Thinner, white spirit, ou autres produits chimiques.

Ces produits risquent de gravement perturber le fonctionnement de votre station. De plus, comme ils ne seront pas épurés par celle-ci, ils se retrouveront dans le sol (parfois votre jardin !) ou les cours d'eau.

A ne pas jeter dans l'évier, donc, mais à remettre au coin " petits déchets chimiques " de votre commune (parc à conteneurs ou autre).

Voir *Fiche n°48 "les petits déchets chimiques"*

Déchets non biodégradables

Le fonctionnement de votre station d'épuration sera aussi perturbé par la présence de tout déchet non-biodégradable : terre (nettoyage de bottes boueuses...), restes de repas, cotons-tiges, tampons et serviettes hygiéniques etc. Ces déchets solides risquent de colmater les canalisations et autres drains de dispersion en aval de la station, tout en augmentant également la fréquence de vidange.

Les éviers avec broyeurs ne règlent pas le problème, au contraire, ils nous incitent à tout rejeter à l'évier. De plus, il est interdit de déverser des déchets solides dans l'eau. Ces broyeurs sont donc illégaux à l'utilisation !

Les graisses

Les graisses qui arrivent dans votre station s'accumulent dans le dégraisseur ou la fosse septique. Plus vous rejetterez de graisses à l'évier (huiles, graisse à frite, etc.) et plus celles-ci s'accumuleront dans votre station, ce qui vous obligera à vidanger plus souvent.

Il est donc préférable de composter ces graisses (attention cependant : uniquement des graisses alimentaires et en quantités raisonnables) ou de les porter au parc à conteneurs.

Voir *Fiche n°30 "le compost"*

Produits verts

Enfin, utilisez des produits d'entretien respectueux de l'environnement : si cela n'est pas (toujours) indispensable au bon



<http://www.ecoconso.be>



RÉGION WALLONNE

Avec le soutien
du Ministre de
l'Environnement



RÉSEAU ÉCO-CONSOMMATION

59 Avenue Cardinal Mercier, 5000 Namur

081/730.730 (de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30)

Fiche N°111

fonctionnement de votre station, c'est un " plus " pour l'environnement (la station ne rend pas l'eau parfaitement propre !). Préférez donc les produits à base de tensioactifs végétaux, les poudres sans phosphates, sans phosphonates et sans perborate, les nettoyants à base de vinaigre, etc. et évitez les produits pleins d'additifs (azurants optiques qui rendent le linge plus blanc que blanc, anti-calcaires etc.)

Voir les fiches n°1, 2, 3, 12, 16, 20, 25...

ASSURER LA MAINTENANCE DE SA STATION

On pourrait diviser les systèmes d'épuration en deux catégories.

Ceux qui ont besoin d'électricité et ceux qui n'en ont pas besoin.

Si votre installation appartient à cette première catégorie (la plus fréquente), il ne faut jamais couper son alimentation en électricité !

En effet, pour travailler et dégrader la charge polluante, les bactéries ont besoin d'oxygène (on parle de bactéries aérobies).

Pour mettre ces bactéries en contact avec l'eau à épurer tout en leur apportant l'oxygène, l'unité est équipée de pompes et/ou de diffuseurs d'air, fonctionnant à l'électricité.

Si l'électricité est coupée, bactéries, eau à épurer et oxygène ne sont plus réunis et l'épuration ne peut plus se faire convenablement.

Après une coupure d'électricité de quelques heures, le système se remet en route de lui-même le plus souvent sans désagréments pour l'utilisateur. Pour des coupures plus longues, il y a un risque de dégagement d'odeur qui dépend de la configuration de votre système. Pour des coupures exceptionnellement longues, le nettoyage de la cuve de traitement secondaire peut s'avérer nécessaire.

Enfin, n'oubliez pas que pompes et diffuseurs sont des équipements fragiles. Contrôlez ou faites contrôler leur bon état de fonctionnement une fois par an.

Veillez en outre à contrôler le niveau des boues et à une vidange régulière de la station d'épuration

EPURATION INDIVIDUELLE ET EAU DE PLUIE

Les eaux de pluie ne peuvent en aucun cas transiter par un des éléments composant l'unité d'épuration individuelle. Cette contrainte est spécifiée dans la réglementation en vigueur.

Pourquoi ne peut-on pas raccorder les eaux de pluies sur l'unité d'épuration ?

Les systèmes d'épuration sont plus ou moins sensibles aux variations de débit d'eau. En effet, si les eaux de pluie sont connectées au système, les eaux usées sont diluées et l'épuration n'est plus efficace. De plus, en cas de gros orage, les micro-organismes et les boues risquent d'être entraînés avec tous les inconvénients que cela comporte (colmatage des drains de dispersion, désactivation de l'épuration, etc.)

Si vous voulez réaliser l'évacuation des eaux de pluie avec les eaux épurées, vous devez connecter les eaux de pluie en aval du système d'épuration.

Cela peut se faire dans la chambre de visite qui doit être installée entre le dernier élément de l'installation et l'évacuation des eaux.

Aujourd'hui, la meilleure gestion de l'eau de pluie est la récupération et la valorisation. Convenablement filtrée, elle peut être avantageusement utilisée pour la plupart des usages domestiques (WC, jardin, vaisselle, hygiène etc).

Voir les fiches n°73 : «Pourquoi une citerne d'eau de pluie?» et n°83 : «Construire sa citerne d'eau de pluie».

EPURATION INDIVIDUELLE ET ADDITIFS

On trouve, dans le commerce, des additifs qui stimulent ou régénèrent l'activité biologique des micro-organismes. Ces additifs sont constitués de bactéries, d'enzymes et/ou de sels minéraux.

Normalement les micro-organismes trouvent tout ce dont ils ont besoin dans les eaux usées domestiques et le recours à ces additifs, même s'il peut améliorer les performances épuratoires, n'est que rarement justifié.

Néanmoins, dans certains cas, il peut être utile de donner un petit coup de pouce aux micro-organismes.

Dans le cas d'une habitation irrégulièrement occupée, ces additifs peuvent être intéressants pour " réveiller " la fosse septique après les longues périodes d'inoccupation.

De même, après la vidange des boues d'épuration, l'utilisation de certains additifs permet d'accélérer la remise en régime de l'installation.